



Léo GARCIA

Né le 29 mars 1994 à Saint-Lizier, Ariège

Docteur en droit public
Enseignant-chercheur

Université Toulouse Capitole - Institut Maurice Hauriou

leo.garcia.ut1@gmail.com

CURSUS UNIVERSITAIRE

- 2023 **Doctorat de droit public** - Thèse intitulée *L'autonomie financière des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre* sous la direction de M. le professeur Vincent DUSSART – Université Toulouse Capitole.
- 2018 **Complément d'études – Mémoire intitulé** *Les relations financières et fiscales au sein de l'intercommunalité* sous la direction de M. le professeur Vincent DUSSART – Université Toulouse Capitole. Prix de l'Institut Fédératif de Recherche 2018.
- 2017 **Master 2 en droit public**, parcours Droit des Collectivités Territoriales – Université Toulouse Capitole.
- 2016 **Maîtrise en droit public**, parcours Droit des Collectivités Territoriales – Université Toulouse Capitole.
- 2015 **Licence en droit public** – Université Toulouse Capitole.
- 2012 **Baccalauréat**, série ES (économique et sociale) à Saint-Girons.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- 2024 – actuel **Enseignant-chercheur** – Université Toulouse Capitole.
- 2023 – 2024 **Enseignant-chercheur contractuel post-doctoral** – Université Toulouse Capitole.
- 2021 – 2023 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche** – Université Toulouse Capitole.
- 2021 **Chargé d'enseignement vacataire** – Institut Catholique de Toulouse.
- 2020 **Chargé d'enseignement vacataire** – Institut National Universitaire Champollion.
- 2018 – 2021 **Chargé d'enseignement vacataire** – Université Toulouse Capitole.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

MONOGRAPHIES

1. *L'autonomie financière des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre*, Thèse, Université Toulouse Capitole, Dir. Vincent DUSSART, juillet 2024, 674 p.
2. *Les relations financières et fiscales au sein de l'intercommunalité*, Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, coll. des mémoires de l'IFR, 2018, 116 p.

CONTRIBUTIONS À DES OUVRAGES COLLECTIFS

1. « **1921 : la consécration gouvernementale du sport français** » in Olivier BLIN et Didier GUIGNARD (dirs.), *Grandes dates et figures du sport : réflexions plurielles (à paraître)*.
2. « **Les réformes économiques et financières d'Alain Juppé** » in Mickaël BAUBONNE et Vincent DOEBELIN (dirs.), *Alain Juppé, itinéraire d'un homme d'État*, Mare & Martin, 2025, (à paraître).
3. « **La solidarité intercommunale au service de la justice spatiale** » in Florence LERIQUE et Vincent DUSSART (dir.), *Justice spatiale et politiques publiques territoriales*, Paris, Mare & Martin, coll. Droit public, 2022, pp. 263-278.
4. « **40 ans de décentralisation à travers la DGF : un anniversaire en demi-teinte** » in Florence CROUZATIER-DURAND et Mathieu TOUZEIL-DIVINA (dir.), *40 regards sur 40 ans de décentralisation(s)*, Toulouse, Lextenso, Éditions L'Épitoge, coll. L'Unité du Droit, avril 2022, pp. 195-204.

ARTICLES, CHRONIQUES ET NOTES DE JURISPRUDENCES

1. « **Le licenciement pour inaptitude physique dans la fonction publique est-il encore possible ?** » (à paraître).
2. « **La conditionnalité des fonds européens, une garantie fragile de l'état de droit de l'Union** », *Revue Française de Finances Publiques*, 2025 (à paraître).
3. « **Modulation des indemnités des élus municipaux : toutes les communes au même tarif !** », [note sous Cons. const., Décision n° 2024-1094 QPC du 6 juin 2024, *Commune de La Madeleine*], *Revue Française de Droit Constitutionnel*, mars 2025, n° 141, (à paraître).
4. « **La définition de l'impôt par Gaston Jèze : le jeu des huit différences** », *Revue Française de Finances Publiques*, septembre 2024, n° 167, pp. 187-206.
5. « **Inconstitutionnalité de la pérennisation d'un prélèvement minorant la dotation d'intercommunalité : Acte II** » [note sous Cons. const., Décision n° 2023-1083 QPC du 21 mars 2024, *Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire*], *Bulletin Juridique des Collectivités Locales*, avril 2024, n° 4, pp. 279-283.
6. « **Mal nommer un quartier ajouterait-il du malheur à une commune ?** » [note sous TA de Pau, 21 décembre. 2023, n° 2002396, *Association Mémoires et Partages c/ Cne de Biarritz*], *JCP A*, 12 février 2024, n° 6, pp. 23-26.
7. « **Le référé-suspension est-il adapté pour protéger le droit d'expression des élus locaux de la minorité ?** » [note sous CE, 18 juin 2023, n° 467512, *Commune de Capestang*, Inédit au recueil Lebon], *Bulletin Juridique des Collectivités Locales*, décembre 2023, n° 12, pp. 858-862.
8. « **Les droits de l'opposition et le vote du budget** », *Gestion & Finances Publiques*, janvier-février 2023, n° 1, pp. 45-50.
9. « **L'installation de la commission des sanctions au sein de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN)** » [en ligne] in « *Chronique AAI et libertés n° 17 (juillet-décembre 2021)* », actu-juridique.fr, Lextenso, 16 août 2022.
10. « **Fusion du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de la haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI) au sein d'une nouvelle autorité : l'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM)** » [en ligne] in « *Chronique AAI et libertés n° 17 (juillet-décembre 2021)* », actu-juridique.fr, Lextenso, 16 août 2022.
11. « **Modernisation, sécurisation, participation du scrutin présidentiel : entre bon sens, excès de prudence et paradoxes - La loi organique portant diverses mesures relatives à l'élection du Président de la République du 29 mars 2021** », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, mars 2022, n° 129, pp. 193-205.

12. « **Vers une remise en question du bien-fondé de la diplomatie économique ?** », Pouvoirs Locaux, février 2022, n° 120, pp. 58-64.
13. « **Le pouvoir règlementaire des collectivités territoriales, parent pauvre du projet de loi 3DS** » [en ligne], actu-juridique.fr, Lextenso, 28 octobre 2021.
14. « **L'intervention du droit souple financier : quelles conséquences pour la liberté et la solidarité intercommunale ?** », Gestion & Finances Publiques, mars-avril 2020, n°2, pp. 29-34.

COLLOQUES, SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES

1. « **Le licenciement pour inaptitude physique dans la fonction publique est-il encore possible ?** », colloque *Quitter la fonction publique ? Démissions et évictions de la fonction publique : actualités*, organisé par l'IMH, 6 février 2025, Université Toulouse Capitole.
2. « **1921 : la consécration gouvernementale du sport français** », colloque *Grandes dates et figures du sport : réflexions plurielles*, organisé par l'IDETCOM et l'IRDEIC, 26 et 27 septembre 2024, Université Toulouse Capitole.
3. « **Les droits de l'opposition et le vote du budget** », séminaire *Voter les budgets locaux en 2022, vers de nouvelles pratiques ?* organisé par la Société Française de Finances Publiques, 16 septembre 2022, Université Toulouse Capitole.
4. « **Financement et fiscalité de la coopération décentralisée** », colloque *De la coopération décentralisée à la diplomatie territoriale, quel avenir pour l'action extérieure des collectivités territoriales ?* organisé par l'Institut Maurice Hauriou, 21 et 22 octobre 2021, Université Toulouse Capitole.
5. « **La face cachée de la définition de l'impôt de Gaston Jèze** », conférence *Gaston Jèze, cycle La face cachée des grands juristes* organisé par l'ADDIMH, 22 mars 2021, Université Toulouse Capitole.
6. « **L'intervention du droit souple : quelles conséquences pour la liberté et la solidarité financière intercommunale ?** », colloque *La fiscalité locale : regards comparatifs - Simple évolution ou véritable révolution ?*, 10 octobre 2019, Université Jean Moulin Lyon 3.
7. « **L'insoupçonnée concurrence fiscale communale et l'intervention de l'intercommunalité** », colloque *Guerre économique et Droit* organisé par l'ADDCDA, 3 octobre 2019, Université Toulouse Capitole.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

CHARGÉ DE COURS MAGISTRAUX

Finances locales – Master 2 Droit public Parcours Droit des collectivités territoriales – Université Toulouse Capitole.

- 2024 – 2025 : 33 heures de cours en formation à distance.

Finances publiques – Licence 3 AES – Université Nationale de Vanuatu.

- 2023 – 2025 : 30 heures de cours en formation initiale + 20 heures de cours en formation à distance.

Fiscalité locale – Master 1 Sciences économiques et sociales – Université Nationale de Vanuatu.

- 2023 – 2025 : 15 heures de cours en formation initiale + 20 heures de cours en formation à distance.
- 2020 – 2021 : 15 heures de cours.

Politiques Territoriales – L2 Droit – Institut Catholique de Toulouse.

- 2020 – 2021 : 24 heures de cours.

CHARGÉ DE TRAVAUX DIRIGÉS

Droit fiscal – Licence 2 Droit – Université Toulouse Capitole (cours de F. QUÉROL).

- 2020 – 2024 : 2 groupes par année universitaire de 13h30 chacun.

Droit des finances locales – Licence 3 AES – Université Toulouse Capitole (cours de F. QUÉROL).

- 2019 – 2024 : 1 groupe par année universitaire de 7h30.

Droit des finances publiques – Licence 3 AES – Université Toulouse Capitole (cours de F. QUÉROL).

- 2021 – 2024 : 1 groupe par année universitaire de 7h30.

Droit de l'urbanisme – Master 1 Droit public général – Université Toulouse Capitole (cours du Pr G. KALFLÈCHE).

- 2023 – 2024 : 3 groupes de 13h30 chacun (1 groupe M1 Droit public général et M1 Droit public de l'environnement / 1 groupe M1 Droit des collectivités territoriales / 1 groupe M1 Droit public des affaires).

Droit constitutionnel – Licence 1 Droit – Université Toulouse Capitole (cours du Pr P. ESPLUGAS-LABATUT).

- 2018 – 2020 : 2 groupes par année universitaire de 13h30 chacun.
- 2020 – 2021 : 1 groupe de 13h30.
- 2021 – 2023 : 2 groupes par année universitaire de 13h30 chacun.

Droit administratif – Licence 2 AES – Université Toulouse Capitole (cours du Pr D. GUIGNARD).

- 2018 – 2022 : 2 groupes par année universitaire de 13h30 chacun.

Droit budgétaire – Licence 2 Droit – Institut National Universitaire Champollion (cours de V. PALMA-AMALRIC).

- 2020 – 2021 : 1 groupe de 15h.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

2021 – 2022 Élu au **conseil de la Faculté de Droit et Sciences Politiques** de l'Université Toulouse Capitole.

2020 – 2022 Élu à la **Commission de Formation et de Vie Universitaire** de l'Université Toulouse Capitole.

2020 – 2022 Membre de la **section disciplinaire** de l'Université Toulouse Capitole.

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

2020 – 2022 Membre du **bureau de l'Association des Doctorants et Docteurs de l'Institut Maurice Hauriou** (ADDIMH).

Depuis 2019 : Membre de la **Société Française de Finances Publiques**.

Depuis 2024 : Membre de l'**Association Française de Droit des Collectivités Locales**.

DIVERS

2017

Lauréat de la 7^{ème} édition du concours de plaidoirie Georges Vedel organisé par le Conseil Constitutionnel et les éditions *Lextenso*.